






Mineure en études arabes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-117-4-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études arabes
TYPE	Certificat
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Najat Rahman 514 343-6111, poste 0840
 najat.rahman@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

La mineure en études arabes permet d'acquérir des connaissances en langue, en littérature et en civilisation arabes.

Ce programme s'adresse à des étudiants issus d'horizons divers (cégeps, autres disciplines, marché du travail) recherchant une formation complémentaire en études arabes.

Combinée à une majeure dans une discipline connexe, la mineure peut mener à l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Objectifs

Le programme d'études arabes vise à initier l'étudiant à l'examen et à la compréhension du monde arabe. Les angles privilégiés sont la langue, la pensée, l'histoire et la vie culturelle, politique, religieuse et économique propre au monde arabe, composé de vingt-deux états et peuplé de plus de 365 millions d'habitants. Il s'agit d'un programme d'ouverture sur le monde. Cette mineure peut être associée à diverses majeures dans des disciplines portant sur les langues et les littératures, les sciences humaines et les sciences sociales. La mineure permet ainsi de donner à la formation dans la discipline choisie une orientation ou une application spécifique au monde arabe. Le programme s'adresse autant à ceux qui envisagent de faire des études avancées après le 1^{er} cycle qu'à ceux qui entendent exercer une activité professionnelle à caractère international dans la fonction publique, l'entreprise, les organisations internationales, les ONG, etc. Combiné à d'autres programmes en langues modernes, ce programme de mineure peut permettre d'obtenir un baccalauréat par cumul en langues modernes. Voir sous Département de littératures et de langues du monde.

Forces

- Ce programme peut mener au diplôme de baccalauréat par cumul en langues modernes.
- La possibilité d'effectuer un séjour d'études dans un pays arabe.
- Des laboratoires de langues munis d'outils d'apprentissage spécialisés.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **DIRECTEUR(-TRICE) LITTÉRAIRE**
- **INTERPRÈTE**
- **PROFESSEUR(E) DE LANGUES MODERNES**
- **TRADUCTEUR(-TRICE)**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission.
- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} août 2022
- **Automne 2023** (à compter du 15 août 2022)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2023** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2023** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2023** ?

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} novembre 2022

Structure du programme (1-117-4-0)

Version 04 (H17)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0J

Bloc 70B Langue

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J			

Bloc 70C Le monde arabe

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 2001	Études arabes interdisciplinaires	3.0J	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0S	POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0J
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0J	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
ARA 2050	Littérature arabe	3.0	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0			

Bloc 70D Disciplines connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J	HST 3070	État et religion dans le monde arabe (18e-19e s.)	3.0J
FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S	LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J	LCO 3020	Littérature et diversité humaine	3.0S
HNU 1000	Humanités numériques : théories	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
HNU 2000	Humanités numériques : technologies	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0J	REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0J	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0J
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
HST 2132	Histoire des croisades	3.0J	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0J	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Droit international - avec travail dirigé	Maîtrise	45 crédits	2-326-1-2	Jour
Science politique	Majeure	60 crédits	1-245-2-0	Jour
Science politique	Mineure	30 crédits	1-245-4-0	Jour
Études est-asiatiques	Mineure	30 crédits	1-097-4-0	Jour
Études est-asiatiques	Majeure	60 crédits	1-097-2-0	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en études arabes. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes. Combiné à d'autres programmes en langues modernes, ce programme de mineure peut permettre d'obtenir un baccalauréat par cumul en langues modernes.